

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 24/05/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 mai 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le trente et un mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, Mme BERBILLE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Mme ROLLIN), LEFORT.

Etaient excusés : M. DUCASSE, Mme ROLLIN (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance D
Délibération n°8**

DELIBERATION

Rapporteur : Eric LAMOTHE, Adjoint aux travaux

Objet : Programme de travaux rue des Charpentiers

Comme vous le savez ces deux dernières années, la Commune a procédé à différentes réunions, comptages, et études concernant les problèmes rencontrés rue des Charpentiers tant en matière de circulation, d'accessibilité, que de déplacements. Les services de l'ETAT, du Département, et des administrations, syndicats de transports, associations, et riverains ont été associés à la démarche.

Aujourd'hui, il apparaît qu'il peut être lancé une phase d'essais. Pour ce faire, sur les mois à venir, il est proposé de réaliser deux tranches de travaux pour tester l'efficacité de différents dispositifs résultant des études du cabinet VIABILIS :

- une première tranche concernera la mise en place d'une « écluse » sur le tronçon situé entre le carrefour (avenue Léon BLUM/ rue des Charpentiers), et le funérarium de la rue des Charpentiers.
- une deuxième tranche sur la fin d'année 2012, sera lancée avec la mise en place d'une écluse du magasin de Pêche Rue des Charpentiers jusqu'au carrefour de la rue du Docteur Calmette.

Le coût global de ces premiers travaux est estimé à 20 000 €, dont les crédits ont été prévus au budget 2012 de la Commune.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

.../...

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'organisation des réunions d'information auprès des riverains

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous les documents nécessaires à ce projet.

Il est précisé que la commission des travaux, en date du 29 mai 2012, a donné un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES